

Communauté de Communes du Pays Thibérien
Espace Pierre Beylot
24800 THIVIERS
Tél : 05.53.622.822 - Fax : 05.53.62.31.57

RAPPORT D'ACTIVITE ANNUEL

*Rapport établi conformément aux dispositions de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales.
Ce rapport doit faire l'objet d'une communication des Maires à leurs Conseils. Dans ce cadre un représentant de la
Communauté peut être entendu en Conseil municipal.*

<u>SOMMAIRE</u>	<u>PAGE</u>
I : La Communauté en quelques chiffres-----	3
II : Les compétences-----	4
III : Les finances-----	8
IV : Les projets (<i>Par ordre d'apparition dans les statuts</i>) -----	12
- Programme de revêtement	
- MFR : bâtiment, chaufferie bois	
- Communication	
- Télécentre	
- Centre de loisirs sans hébergements	
- Relais d'assistantes maternelles	
- Grotte des Fraux	
- Halte nautique	
- Hébergements touristiques	
- Maison du Foie Gras	
- Les cartes communales	
V : Les bilans par service-----	15
- Voirie	
- SPANC	
- OT	
- Relais d'assistantes maternelles	
- Centre de loisirs	
- Ateliers créatifs	
- Aide à domicile	
VI : Le personnel-----	24
VII : Annuaire des services-----	27

I : LA COMMUNAUTE EN QUELQUES CHIFFRES

Date de création : 1^{er} janvier 2002

Nombre de communes : 11

Population DGF : 8 113 habitants

Superficie : 179 km²

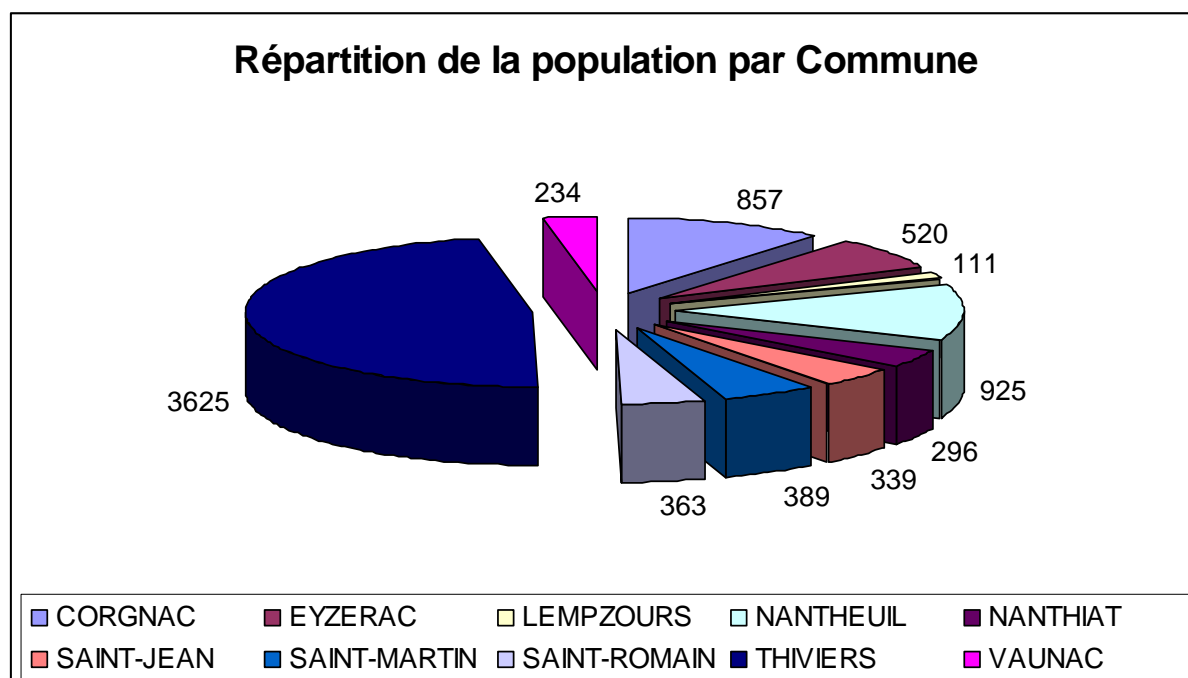
Densité : 43 habitants/km²
(moyenne Dordogne : 43 hab/km²)

Les plus de 60 ans représentent 36 % de la population
(Dordogne 31 % ; France 21 %)

2 960 000 d'euros de budget en 2006 dont 990 000 € proviennent de la taxe professionnelle ; (Budget prévisionnel 2007 : 3 100 000 €)

Personnel hors CIAS au 30 septembre 2007 : 31 agents

Personnel CIAS inclus : 72 agents



II : LES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE

La loi du 13 août 2004 a introduit l'obligation de définir l'intérêt communautaire avant le 18 août 2006. Ces dispositions avaient pour ambition de clarifier les compétences entre Communes et Communauté de Communes pour éviter les « doublons », il était également question de supprimer les « coquilles vides », c'est-à-dire les compétences inscrites dans des statuts mais non exercées.

La Communauté a donc du revoir ses statuts pour les adapter à la réalité de ses compétences et pour les préciser. Ce travail s'est fait avec les services de la Sous-Préfecture.

Depuis le 18 août 2006, les statuts ont été révisés souvent, parfois sur demande des services de l'Etat (comme pour l'intégration des compétences du Syndicat Isle Auvezère dans nos statuts) et parfois à l'initiative de la Communauté (par exemple pour intégrer de nouvelles compétences).

Pour être adoptés, les statuts de la Communauté doivent être proposés par le Conseil communautaire et votés par les trois quarts des Communes représentant la moitié de la population ou par la moitié des Communes représentant les trois-quarts de la population, ce qui implique une dizaine de délibérations strictement concordantes.

En tout état de cause les statuts ne seront pas modifiés aussi souvent à l'avenir. Les dernières modifications statutaires étaient les suivantes :

La régularisation de certaines compétences :

La Communauté a du régulariser les compétences déléguées au syndicat Isle-Auvezère : OPAH, entretien des rivières et entretien des itinéraires de randonnées.

L'adaptation de certaines compétences :

S'agissant de l'action sociale, l'intitulé « service d'aide ménagère » a été remplacé par « service d'aide à la personne » pour prendre en compte la diversité des activités des aides à domicile et des auxiliaires de vie.

Les nouveautés

- une carte de voirie d'intérêt communautaire

Une voirie d'intérêt communautaire a été définie afin de prioriser certaines voies qui seront entretenues avec les deniers communautaires. Ainsi chaque Commune a repris à sa charge une partie de ses voies communales. L'équité entre les communes a été respectée grâce à un système de bonus/malus en fonction du pourcentage de voies communautaires par rapport aux voies communales dans chaque commune.

- La compétence « enfance »

La compétence « enfance » a été transférée à la Communauté. Il s'agit de quatre structures : les ateliers créatifs, le centre de loisirs, le relais d'assistantes maternelles « l'Isle aux enfants » et le lieu d'accueil parents-enfants « Ribambelle ». Ces structures sont toutes cofinancées par la CAF via les contrats « enfance » et « temps libre ». Le RAM est co-financé par 10 autres collectivités dont le Conseil général, les Communautés de Jumilhac et Lanouaille ainsi que plusieurs Communes du canton d'Excideuil.

- L'extension de la Maison Familiale Rurale

La Communauté a acquis le bâtiment jouxtant le Château de Filolie. L'opération d'aménagement est en cours, elle consistera à mettre en place une opération mixte internat/hébergements

touristiques comme cela a été fait pour les sites de Vanxains et Siorac par la Commune de Vainxains et la Communauté de Communes du Ribéracois.

Les compétences des Communautés environnantes

	Pays Thibérien	Brantômois	Causse et Rivières	Pays de Champagnac	Pays de Jumilhac	Pays de Lanouaille	TOTAL
Documents d'urbanisme		X	X	X	X	X	5
SIG			X				1
Action sociale	X	X		X	X		4
Enfance	X	X		X	X	X	5
Dont RAM	X	X			X	X	4
Dont Centre de Loisirs	X				X	X	3
Dont Accueil périscolaire					X		1
Assainissements non collectifs	X	X	X	X	X	X	6
Voirie	X	X	X		X	X	5
Développement économique	X		X		X	X	4
Dont zone d'activités	X		X		X	X	4
Maintien des services publics	X		X				2
Aménagement des centres bourgs				X	X	X	3
Logement social			X	X	X	X	4
Habitat	X				X	X	3
Ordures ménagères	X		X	X	X	X	5
Tourisme	X	X	X		X		4
Dont Office de Tourisme	X	X	X	X	X		5
Rivières	X	X	X		X	X	5
PDIPR	X			X	X	X	4
Culture				X	X		2
Dont médiathèque				X	X		2
Equipements sportifs : piscine		X					1
Chemins forestiers		X					1

Le régime fiscal des Communautés de Communes environnantes

COMMUNAUTE	DGF BONIFIEE	REGIME FISCAL	TAUX DE TP (si TPU)	DGF par HABITANTS
CC du Brantômois	NON	FA	-	NC
CC Causses et Rivières (9 Com ; 4 000 hab)	NON	FA	-	NC
CC pays de Champagnac (3100 hab)	NON	FA	-	21 €
CC pays de Jumilhac	OUI	TPU	12,97	58 €
CC pays de Lanouaille	NON	TPU	10,75	23 €
CC Pays Thibérien (11 com, 8 200 hab)	OUI	TPU	10,97	34 €

TPU : taxe professionnelle unique, c'est-à-dire votée et perçue par la Communauté seule

FA : fiscalité additionnelle, les taux votés par la Communauté pour les quatre taxes s'ajoutent aux taux communaux

DGF bonifiée : il s'agit de donner un supplément aux collectivités exerçant plusieurs compétences facultatives.

Les collectivités en fiscalité additionnelle ne peuvent pas bénéficier de DGF bonifiée.

III : FINANCES COMMUNAUTAIRES

A : BUDGET PRINCIPAL

En 2006, la CCPT a fait l'objet d'une étude financière approfondie de la part de la Trésorerie Générale. Certains indicateurs ont alerté les services de l'Etat et notamment une capacité d'autofinancement négative en 2004 et un budget ZAE déficitaire. Il est raisonnable d'envisager une sortie du réseau d'alerte en 2007 du fait de l'encaissement en 2006 de recettes conséquentes sur le budget MSP (345 000 €) et de la vente de terrains sur la ZAE de Labaurie (77 840 € en 2006) bien que ce budget restera déficitaire.

Concernant les aides possibles pour 2007, la nouveauté vient de la sollicitation du programme Leader + qui va apporter 70 % de subventions pour le Centre de Loisirs en 2007 et 50 % pour le premier semestre 2008. Ces subventions seront encaissées en 2008. Pour l'opération Maison du Foie Gras, une DDR nous a spontanément été accordée par la Préfecture du fait de l'inscription du projet dans le pôle d'excellence rural.

Concernant les charges incompressibles, le budget principal est peu endetté. Les principaux emprunts concernent la MSP et en 2007 Filolie, mais ils sont couverts dans leur intégralité par des loyers.

Les charges générales croissent plus vite que l'inflation, mais cette augmentation est freinée. (+30 % entre 2003 et 2004 ; + 5 % entre 2005 et 2006).

Les charges de personnel ont connu une croissance de 4 % du fait de l'augmentation du traitement des fonctionnaires en 2006 (0.5 % et un point d'indice) et de la prise en gestion directe de l'OT. Elles augmenteront également en 2007 avec la fin de 5 contrats aidés. En revanche des recettes nouvelles verront le jour dans ce domaine avec les attributions de compensation versées pour la compétence enfance.

Les charges générales ont cru de façon plus importante que les charges de personnel (+ 5% et + 4%). Les charges générales devront donc être maîtrisées.

S'agissant de la dette, il pourrait s'agir de développer pour l'avenir des prêts structurés pour les opérations à faible autofinancement (ex : télécentre, acquisitions de matériel...) ; cela évitera d'utiliser la ligne de trésorerie pour des autofinancements faibles, qui additionnés les uns aux autres peuvent entraîner des coûts de trésorerie non négligeables sur plusieurs années.

Les principales dépenses d'investissement pour 2006 ont été les immobilisations corporelles pour 53 % (Filiolie, programme de revêtement, achat de matériel...), les opérations sous mandat pour 35 % (DFCI, grotte des Fraux...), et dans une moindre mesure (2 % chacun) les hébergements touristiques et le télécentre.

Le Compte administratif 2006 :

Budget principal :

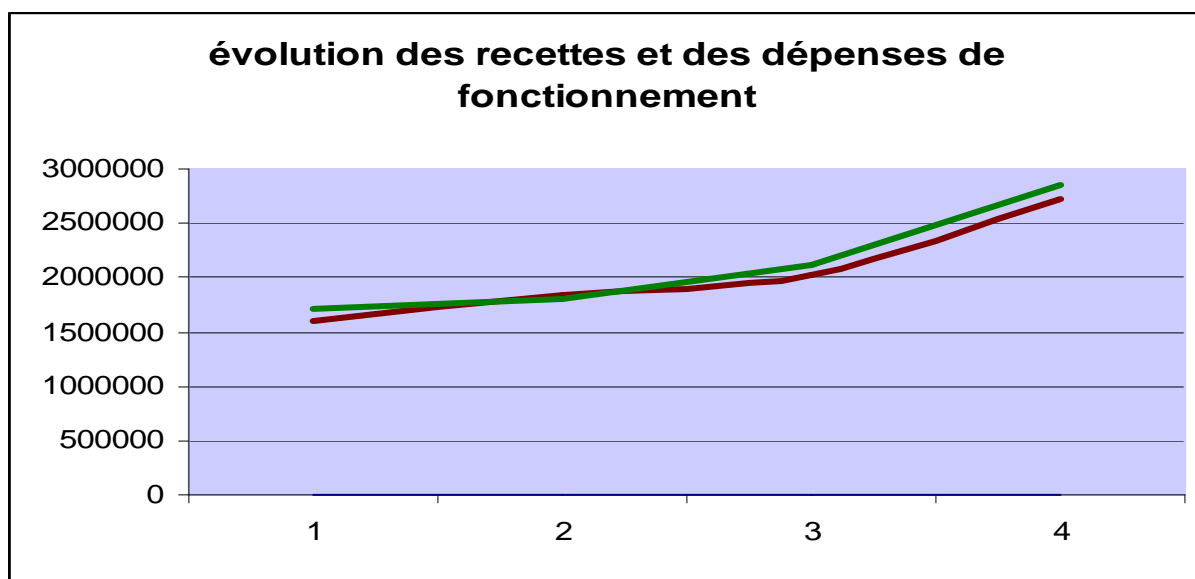
Les dépenses de fonctionnement = 2 732 925 (+35%)

Les recettes de fonctionnement = 2 847 865 (+34%)



Dépenses d'investissement = 1 015 130

Recettes d'investissement = 743 570

On remarque que le déficit d'investissement n'a pas été comblé par un emprunt car le fond de roulement était suffisant. Ainsi la Communauté ne paiera pas d'intérêts pour l'emprunt d'équilibre.



Année	2003	2004	2005	2006
Dépense	1 599 240	1 847 070	2 026 140	2 732 900
Recettes	1 716 940	1 806 390	2 123 140	2 847 860

 Dépenses
 Recettes

Section de fonctionnement
la fiscalité et les dotations



Fiscalité 2006

TP : 920 768

TEOM : 654 068

TS : 2 220

dotations 2006

Dot. de base : 270 620

Dot. De compensation : 352 810

FNTP : 45 330

Compensation taxe pro : 30 350

CNASEA : 27 910

Équilibre financier global

✦ 2003 : 0.89

✦ 2004 : 1.03

✦ 2005 : 0.96

✦ 2006 : 0.98

(DRF+dette annuel en K) / RRF

Un rapport inférieur à 1 signifie qu'après remboursement de la dette; la collectivité dégage un autofinancement net. Un rapport inférieur à 1 est satisfaisant.

DRF : Dépenses réelles de fonctionnement

K : capital

RRF : recettes réelles de fonctionnement

SPANC : solde : + 5 640

solde de fonctionnement : 10 720

solde d'investissement : -5 080

OT :

solde de fonctionnement : 1 270

solde d'investissement : -1 270

ZAE :

solde de fonctionnement : 864 920

solde d'investissement : -450 360

IV : LES PROJETS COMMUNAUTAIRES

A : Programme de revêtement :

Une demande de DGE pour le programme initial a été refusée.

Suite aux intempéries des 13 et 14 juin une demande de DGE exceptionnelle a été accordée pour les dommages sur les voies d'intérêt communautaires des communes de Cognac sur l'Isle, Eyzérac, Nantheuil et Nanthiat (30 % du montant des travaux), le Conseil général interviendra dans les mêmes proportions. S'agissant de Nanthiat deux ponts ont été endommagés, une consultation a été lancée le 31 juillet, un cahier des charges technique a été réalisé avec l'aide de la DDE.

Le Conseil communautaire a attribué le marché de la rénovation des ponts à l'entreprise Chaminate pour un montant de 20 519 €.

Concernant le programme de revêtement, il a été décidé d'inscrire une partie des travaux comme tranche conditionnelle (route du carrefour des Limagnes à l'entrée des carrières sur la commune de Thiviers). Le montant total des travaux ne dépassant pas l'enveloppe financière, la tranche conditionnelle a été confirmée.

Le prévisionnel des travaux s'élève à 308 699 €, réparti sur deux exercices.

<i>Communes</i>	<i>revêtement</i>	<i>Travaux à réaliser suite aux orages (vic)</i>	<i>Pour mémoire programme de revêtement 2006 (hors travaux en régie)</i>
<i>Cognac sur l'Isle</i>	-	22 083	-
<i>Eyzérac</i>	-	466	63 000
<i>Lempzours</i>	VIC 2 : du bourg au carrefour des Termes		-
<i>Nantheuil</i>	-	2 939	43 050
<i>Nanthiat</i>	-	77 191	20 454
<i>St Jean de C</i>	VIC 202 : De limite VC 10 à Vaunac à limite VIC 2 à Saint-Pierre	-	7 392
<i>St Martin de F</i>	-	-	-
<i>St Pierre de C</i>	VIC 202 → Champlouviers	-	-
<i>St Romain St Clément</i>	-	-	-
<i>Thiviers</i>	EDF → carrières	-	27 600
<i>Vaunac</i>	VIC 10 : de VIC 201 à Thiviers à limite VIC 2 Saint-Pierre et VIC 202 à Saint-Jean	-	-
TOTAL	206 030	102 679	161 496

Le Conseil communautaire a attribué le marché de la rénovation des ponts à l'entreprise Chaminade pour un montant de 20 519 €.

B : L'extension de la Maison Familiale Rurale de Thiviers :

Le Conseil communautaire a retenu le cabinet d'architecte C+M pour ce projet. Au 15 novembre la phase d'avant projet sera achevée. Sur la première tranche nous disposons d'un engagement de l'Etat (25 % soit 156 250) et du Conseil régional (25% soit 156 250), nous attendons une réponse de l'Europe (FEADER) et du Conseil général, ce dernier se prononcera pour le vote du BP. On peut toutefois noter que des projets similaires ont été convenablement subventionnés par le Conseil général.

C : Le plan de communication :

La Communauté a souhaité se doter d'une stratégie de communication efficace pour promouvoir le territoire des points de vue économiques et touristiques. Ce plan comprend la création d'un logo, d'un site Internet, d'une plaquette promotionnelle de la ZAE ainsi que d'une photothèque. Un appel d'offres national a été lancé, sept candidats ont répondu et trois ont été auditionnés. Le Conseil communautaire a attribué le marché au groupement Pyrat - Martineau pour un montant de 12 946 €. Le plan de communication devrait être achevé début 2008.

D : Le télécentre :

L'étude pré opérationnelle doit déterminer l'opportunité de l'aménagement d'un centre de télétravail basé sur le territoire thibérien, ainsi que ses conditions de faisabilité technique et financière. Le cabinet Interstices conseils a été missionné afin de déterminer le potentiel de développement de ce projet en évaluant le nombre de télétravailleurs potentiels ou existants et les besoins des entreprises sur un territoire suffisamment large. En conséquence, une étude poussée du territoire a été mise en place permettant d'établir de nombreux contacts. L'étude a permis de déterminer l'investissement, le mode de gestion (associations de télétravailleurs) et le budget de fonctionnement sur les trois premières années. L'étude a coûté 25 295 € HT et a été subventionnée à 80 % (FNADT, Région). Les conclusions ont été présentées à l'ensemble des télétravailleurs contactés dans le cadre de l'étude. Un « noyau dur » de télétravailleurs a été sollicité par la Communauté de Communes afin de préparer la gestion du futur centre de télétravail. A ce jour, une seule réunion a eu lieu au printemps 2007. Il convient désormais, en partenariat avec ce groupe de travail, de travailler sur les statuts et le fonctionnement de l'association.

E : L'aménagement du centre de loisirs :

Suite au transfert de la compétence « enfance et jeunesse », la mairie de Thiviers a mis gracieusement à disposition de la Communauté les locaux de l'ancienne cantine de Thiviers ; ces derniers seront réhabilités pour obtenir un espace de 300 m² à destination des jeunes de 6 à 17 ans. La dépense prévue est de 71 000 €, une subvention de 50 % plafonnée à 25 000 € a été octroyée à la Communauté dans le cadre du programme Leader +. Un appel d'offres a été lancé en août 2007 pour les travaux. Ils devront être terminés au 31 décembre.

F : L'aménagement du relais d'assistantes maternelles :

Le relais d'assistante maternelle « l'Isle aux enfants » a ouvert ses portes en février. Les dépenses prévisionnelles de fonctionnement sont estimées à 40 000 €, cofinancé par la CAF, le Conseil général et 9 autres collectivités (dont les communautés de Communes de Jumilhac et de Lanouaille et la Commune d'Excideuil).

La salle d'animation de Thiviers est située face à la Mairie dans une salle mise gracieusement à disposition par la Mairie de Thiviers. Les locaux du relais contiennent un bureau pour l'animatrice, un espace d'animation et des sanitaires, le tout est adapté pour recevoir de jeunes enfants. Les travaux de la salle ont coûté 31 362 € subventionnés à 80 % par la CAF.

G : La Grotte des Fraux :

La perspective de création d'un espace muséographique nécessite la mise en place d'un programme de recherche (chercheur désigné : M. CAROZZA et Mme BUREN-CAROZZA). En préalable, des travaux de sécurisation du réseau et un aménagement des espaces de circulation doivent être réalisés. La recherche démarrera dans la première quinzaine de novembre 2007. Le début de la phase scientifique ne nécessitera pas l'installation des dispositifs de circulation, qui devrait intervenir fin du premier trimestre 2008. La phase de recherche durera au minimum trois ans.

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL :

- Travaux de consolidation (Réalisé depuis mai 2006)

Montant éligible : 32 690 € HT

Dont Communauté de Communes : 9 807 € (30 %)

- Mise en place des dispositifs de circulation (en cours)

Montant éligible : 128 200 € HT

Dont Communauté de Communes : 25 640 € (20 %)

1^e Tranche : 2008

Montant éligible : 106 000 € HT

Dont Communauté de Communes : 25 640 € (20 %)

2^e tranche : 2009

Montant éligible : 22 200 € HT

Dont Communauté de Communes : 4 440 € (20 %)

- Equipement de recherche

Coût total : 8 156.72 € TTC

Dont Communauté de Communes : 1 080 €

H : La halte nautique à Cognac :

L'objectif de l'opération est de développer une animation nouvelle liée au tourisme vert et d'enrichir l'offre touristique. Suite à l'aménagement de la halte, une entreprise de location de Canoë Kayak s'est créée à Cognac sur l'Isle. Seul équipement de ce type dans le nord est de la Dordogne, le projet comporte l'aménagement d'un espace pique-nique, d'une zone de stationnement, d'un chalet en bois, d'une rampe d'accès à la rivière, et du réaménagement d'une passerelle. Le montant de l'opération s'élève à 90 160 € financés à 75 % (Etat, Région, Département).

I : Les hébergements touristiques à Cognac :

L'objectif de l'opération est de créer des hébergements de qualité destinés à être classés trois étoiles et labellisés en clé vacance. A cet effet, le Comité Départemental du Tourisme a été associé au montage de l'opération afin de s'assurer la labellisation. La Communauté de Communes assurera l'exploitation des meublés par le biais de l'Office de Tourisme.

Il s'agit de procéder à la réhabilitation d'un bâtiment de caractère en trois meublés dans le centre bourg de Cognac sur l'Isle, commune à fort potentiel touristique. Partant dans un premier temps sur le réaménagement du rez-de-chaussée, l'opération est globalisée à l'ensemble du bâtiment. L'opération s'élève à 604 900 € HT (245 700 € pour le rez-de-chaussée et 359 200 € pour les étages) avec des financements de l'Etat et de la Région. A ce jour, le cabinet d'architecte a été mandaté pour assurer la mission de maîtrise d'œuvre. Le permis de construire portant sur l'ensemble du bâtiment devrait être déposé début octobre 2007. La fin de l'opération est prévue pour le dernier trimestre 2008.

J : La maison du foie gras

L'actuel musée du foie gras, exigü, vétuste, limité en contenu, constitue une vitrine de la filière gras obsolète. L'objectif lié à l'opération est double :

-Créer un outil économique pour la filière gras : la MFG constituera une vitrine professionnelle à destination des confréries, associations et syndicats professionnels... et un soutien promotionnel

-Assurer une valorisation des secteurs touristiques et culturels par la mise en valeur des savoir-faire locaux.

En 2004, la communauté de communes compétente en la matière a décidé de lancer une étude de faisabilité pour l'aménagement d'une Maison du Foie Gras achevée depuis juin 2005. Les conclusions de l'étude de faisabilité validées par la communauté ont posé le principe de réaménagement du bâtiment actuel sans extension avec trois priorités :

- Réaménagement intérieur du bâtiment
- Nouvelles configurations des espaces fonctionnels et de circulation
- Occupation des trois niveaux soit 450 m²

Sont programmés :

- au rez de chaussée : accueil, boutique thématique, espace dégustation
- au 1^e étage : espace d'évocation et de découverte
- au 2^e étage : espaces pédagogiques et d'animation – espaces administratifs

Le projet est inclus dans un pôle d'excellence rural (PER) et constitue le seul équipement à vocation touristique et promotionnelle pour le Foie Gras du PER ce qui lui confère une vocation régionale.

L'opération devrait coûter 838 000 €, l'Etat a octroyé 170 000 € (DDR 2006 et 2007) ainsi que 153 000 € (à confirmer) dans le cadre du PER.

La Communauté de Communes a lancé en septembre 2007 une consultation pour le choix d'un architecte et d'un scénographe. Le Conseil Communautaire prévu en décembre 2007 délibérera sur l'issue de la mise en concurrence. Les travaux de maîtrise d'œuvre pourraient commencer dès janvier 2008 pour une opération qui pourrait s'étaler sur deux années.

K : Les cartes communales (délégation de maîtrise d'ouvrage) :

Elles sont réalisées pour le compte de neuf Communes.
Nous en sommes aujourd'hui aux réunions de zonages. Les travaux ont pris du retard du fait de l'attente du cadastre numérisé qui sera mis à notre disposition gratuitement par le Conseil général.
Le coût total de l'opération s'élèvera à 49 985 € (estimation) pour un autofinancement de 8 800 €. Les partenaires de l'opération sont l'Etat et le Conseil général (DGD = 9 406 €, CG = 23 900 €). S'agissant du Conseil général, il sera nécessaire de demander une reprise de la subvention sur la prochaine programmation.

V : BILAN PAR SERVICES

A : BILAN D'ACTIVITE DU SERVICE VOIRIE

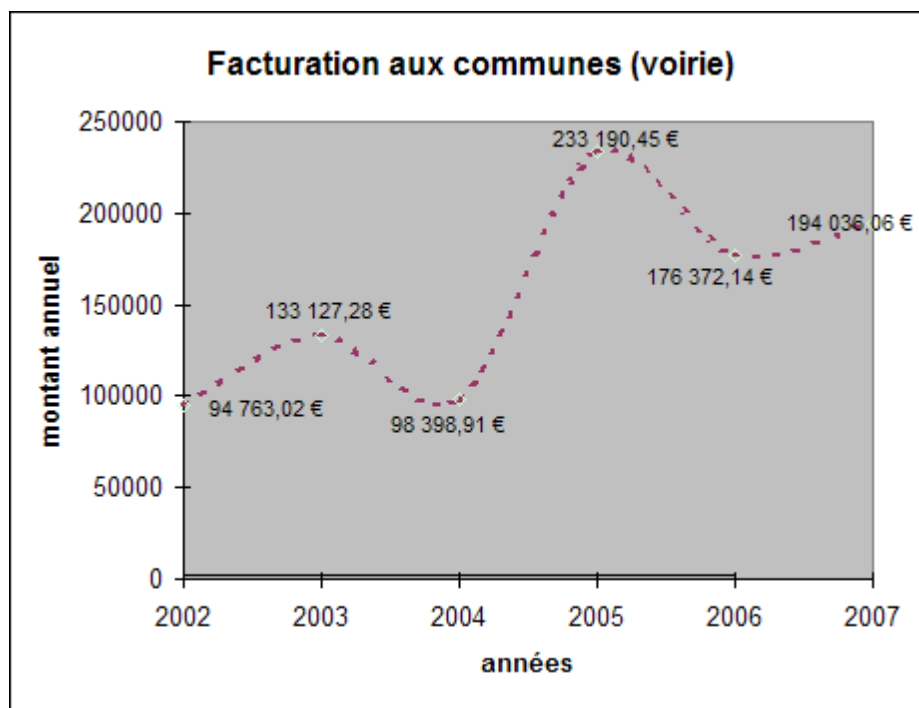
L'année 2005 avait donné lieu à d'importants travaux sur les chemins ruraux (233 200 €). A partir de 2006 les travaux sur les voies communales ont été plus importants. La réforme de la voirie d'intérêt communautaire est entrée en vigueur fin août 2006. Son impact financier ne peut pas encore être quantifié car il nous faudrait pouvoir comparer deux exercices pleins et similaires. En 2006 un nouveau camion benne (PTC : 12 T) a été acquis pour 49 000 €, un autre a été vendu 1 000 €.

L'année 2007 a été marquée par les intempéries des 13 et 14 juin. L'été a été peu propice aux travaux de goudronnage, de plus le service est intervenu sur d'autres travaux notamment dans le cadre du centre de loisirs (travaux d'accès, de signalisation, petits travaux de maçonnerie) de la zone de Labaurie (dépose d'un panneau) ou des hébergements de Cognac (débranchement).

Pour 2008, un système d'individualisation des coûts d'entretien par véhicule pourra être réactivé.

Facturation aux communes concernant les travaux sur la voirie

années	2002	2003	2004	2005	2006	2007	
total	94 763,02 €	133 127,28 €	98 398,91 €	233 190,45 €	176 372,14 €	(194 036,06 €)	(Prévision)
1er trimestre	23 229,00 €	11 090,28 €	19 558,70 €	25 819,17 €	11 627,21 €	17 480,20 €	
2eme trimestre	23 229,00 €	11 090,28 €	26 463,30 €	49 800,67 €	51 934,71 €	29 135,16 €	
3eme trimestre	24 152,51 €	55 473,36 €	21 012,12 €	90 099,81 €	82 844,01 €	73 320,70 €	
4eme trimestre	24 152,51 €	55 473,36 €	31 364,79 €	67 470,80 €	29 966,21 €	(74 100,00 €)	(Prévision)



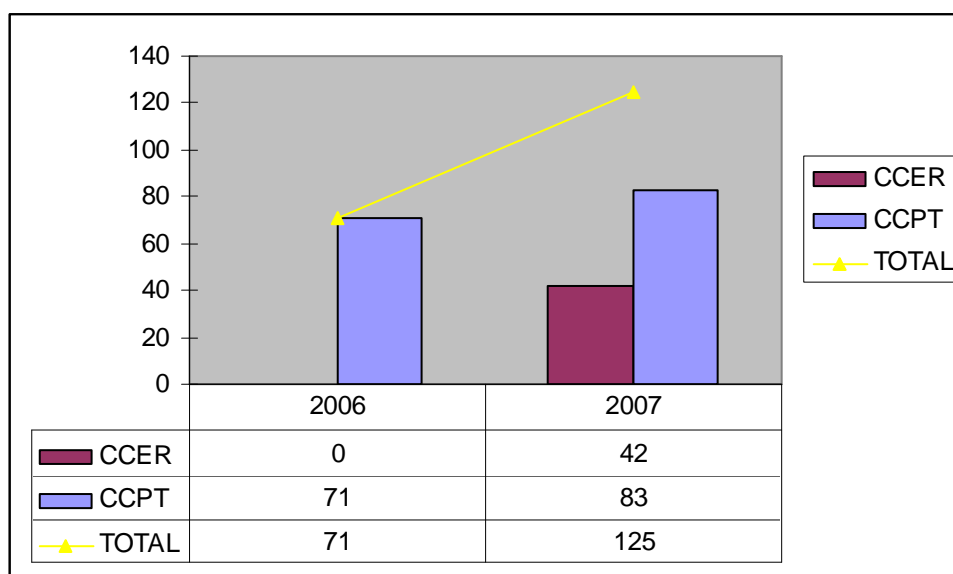
B : BILAN D'ACTIVITE DU SPANC

Le service assainissement a été marqué par une extension de son territoire d'intervention. Dans un premier temps il a remporté une procédure de mise en concurrence pour une prestation de service sur le territoire de la Communauté de Communes Causes et rivières (Coulaures, Cubjac, Mayac, Saint-Pantaly d'Ans, Saint-Vincent sur l'Isle, Savignac les Eglises, Excideuil, Saint-Germain des Prés, Saint-Jory las Bloux et Saint-Pantaly d'Excideuil) soit à peu près 1 500 installations d'assainissement individuel. Deux conventions pour des prestations d'assainissement ont également été signées avec les communes d'Excideuil (200 installations) et de Saint-Raphaël (90 installations). L'activité du service s'est accrue sous l'effet conjugué de cette extension géographique et de l'augmentation du nombre de dossiers pour des installations neuves. Un agent supplémentaire a été recruté sur un CAE à temps complet.

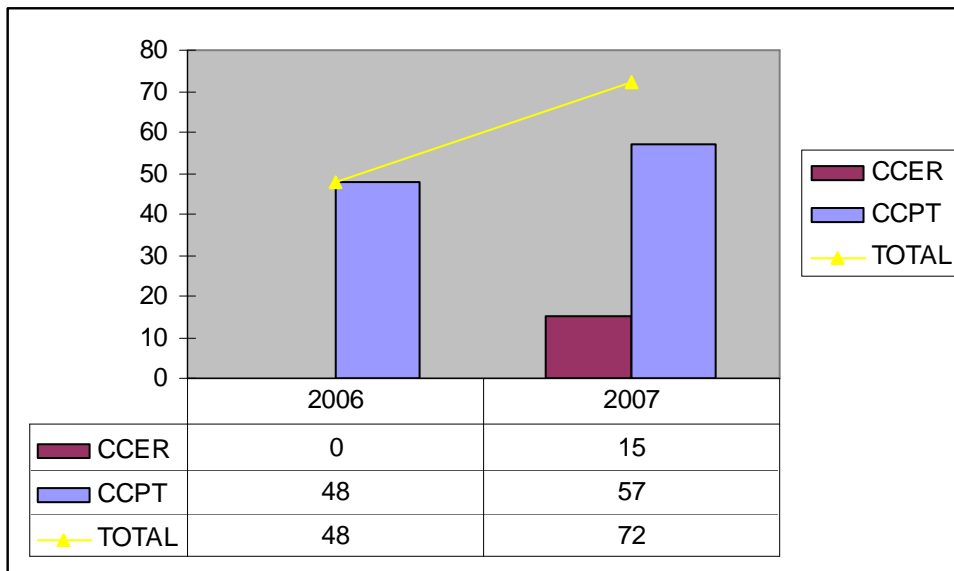
Dossiers neufs :

Evolution sur la CCPT : + 17 %

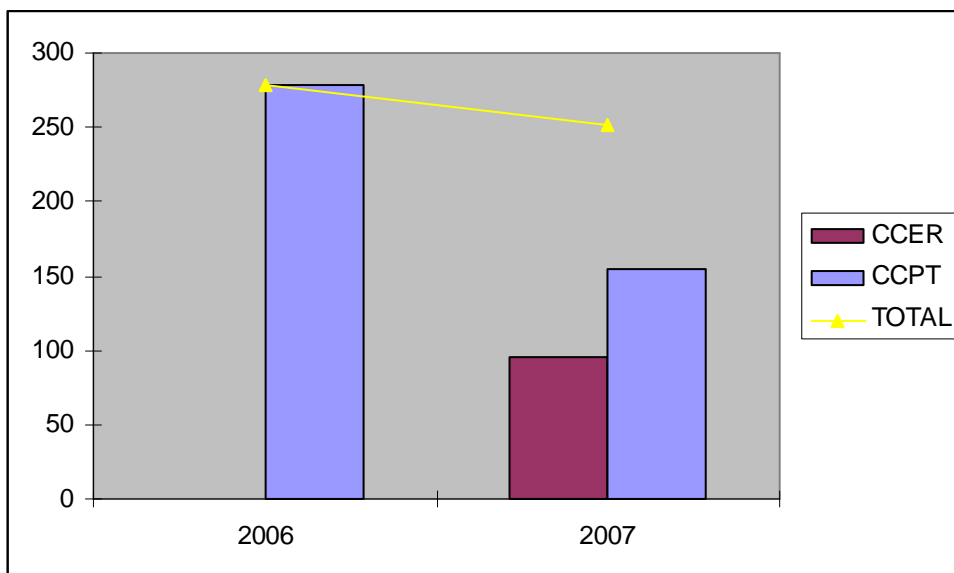
Evolution totale : + 50 %



Contrôles de réalisation
 Evolution sur la CCPT : + 17 %
 Evolution totale : + 76 %



Diagnostic de l'existant :
 Evolution sur la CCPT : - 44 %
 Evolution totale : - 9 %



Les données de l'année 2007 concernent les mois de janvier à octobre



**

C : BILAN D'ACTIVITE DE L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme a pour première mission l'accueil, l'information et la promotion du territoire. Il a accueilli à Thiviers 4641 passages (soit 11603 personnes) et 3696 au Syndicat d'Initiative de St Jean de Côte (soit 9240 personnes).

Période d'ouverture

L'Office à Thiviers est ouvert 6/7jrs en basse saison et 7/7jrs en haute saison, avec deux permanents et un saisonnier pendant deux mois. Le Syndicat de St Jean de Côte est ouvert 4/7jrs en basse saison et 7/7jrs en haute saison, avec un permanent et un saisonnier pendant trois mois.

La Communication

En interne, l'Office a édité 3000 guides hébergements (dont 2000 en français et 1000 en anglais). Il a édité 4000 guides pratiques (3000 en français et 1000 en anglais).

Il a réalisé les plaquettes et affiches de nombreuses animations (BCG, Fête du Vin, Brocante ...). Il réalise, édite et distribue chaque mois le programme d'animation (300 français et 100 anglais). En externe, actualisation des brochures du PNR (Parc Naturel), du SMIA (Syndicat Isle-Auvézère).

L'Animation

L'Office soutient au niveau logistique, administratif et communication plusieurs animations du canton ainsi que les plus importantes manifestations du territoire avec un stand présent sur les sites.

Les Publications/relations presses

Parution de toutes les animations du Pays Thibérien dans Périgord Découverte.

Parutions mensuelles dans divers médias (radio, presse écrite) de ces mêmes animations.

Relations Partenaires extérieures

Présence au Salon du Tourisme à Bordeaux.

Partenariat avec PNR (Parc Naturel Périgord Limousin), Syndicat Mixte du Pays Isle-Auvézère

Relations avec l'Union Départementale, CDT, FROTSI (Région), FNOTSI (Fédération nationale)...



D : BILAN D'ACTIVITE DU RELAIS S'ASSISTANTES MATERNELLES

Le relais Assistantes Maternelles « L'Isle aux enfants », animé par Madame Nadine Blanc-Doué, éducatrice de jeunes enfants, a démarré officiellement ses activités le 29 mars dernier.

Des locaux spécialement aménagés situés rue général Lamy en face de la mairie de Thiviers, accueillent une fois par semaine, dans une ambiance chaleureuse conviviale et sécurisante, les assistantes maternelles et les enfants d'âge préscolaire dont elles ont la garde. Un espace réservé aux tout-petits, un coin bibliothèque, un espace activités artistiques, un espace sanitaire, des toutes petites tables et chaises et un large matériel pédagogique contribuent au bien-être de chacun. Ces locaux sont partagés depuis début juin avec le lieu de parentalité Ribambelle.

La Communauté de Communes du Pays Thibérien regroupe 39 assistantes maternelles pour 98 places d'accueil réparties comme suit :

communes	Assistantes maternelles	Places d'accueil
Corgnac sur l'Isle	1	3
Eyzerac	1	3
Nantheuil	13	34
Saint-Martin de Fressengeas	3	8
Saint-Romain Saint-Clément	2	5
Thiviers	16	41
Lempzours	0	0
Saint-Jean de Côte	0	0
Saint-Pierre de Côte	1	2
Vaunac	0	0
Nanthiat	2	2
total	39	98

Une dizaine d'assistantes maternelles fréquentent régulièrement les animations du lundi matin, et elles n'hésitent pas à solliciter l'animatrice pour des questions administratives. Un certain nombre de familles s'adressant au relais sont en recherche de garde périscolaire pour des enfants scolarisés en classe maternelle et ont un besoin de garde le mercredi et pendant les vacances. Ces places sont plutôt rares car les assistantes maternelles privilégient des contrats pour des enfants plus jeunes et à temps complet.

L'offre et la demande sont très hétérogènes sur le secteur puisque certaines assistantes maternelles, surtout sur Thiviers, sont submergées de demandes alors que d'autres un peu plus éloignées n'ont pas de travail.

L'animatrice informe chaque mairie des dates des animations et des permanences sous forme de calendriers à afficher et à laisser à disposition du public. Chaque maire est également informé par courrier des diverses réunions et festivités organisées.



E : BILAN D'ACTIVITE DU CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de loisirs est un service communautaire depuis le 1^{er} janvier 2007. La commission « enfance » avait validé son organisation fin 2006. Plusieurs éléments nous poussent aujourd'hui à réfléchir sur les moyens humains affectés au Centre :

- le départ d'un animateur en fin de contrat CAE (emploi non remplacé à ce jour)
- l'augmentation très importante de la fréquentation du Centre
- la pression des parents pour l'accueil des 3-6 ans

Aujourd'hui le Centre compte trois animateurs permanents dont le responsable à mi-temps et deux à 25 heures. En outre des saisonniers et des contrats d'engagements éducatifs participent largement à la bonne marche du Centre, cependant de tels contrats ne permettent pas de fixer des animateurs sur la structure.

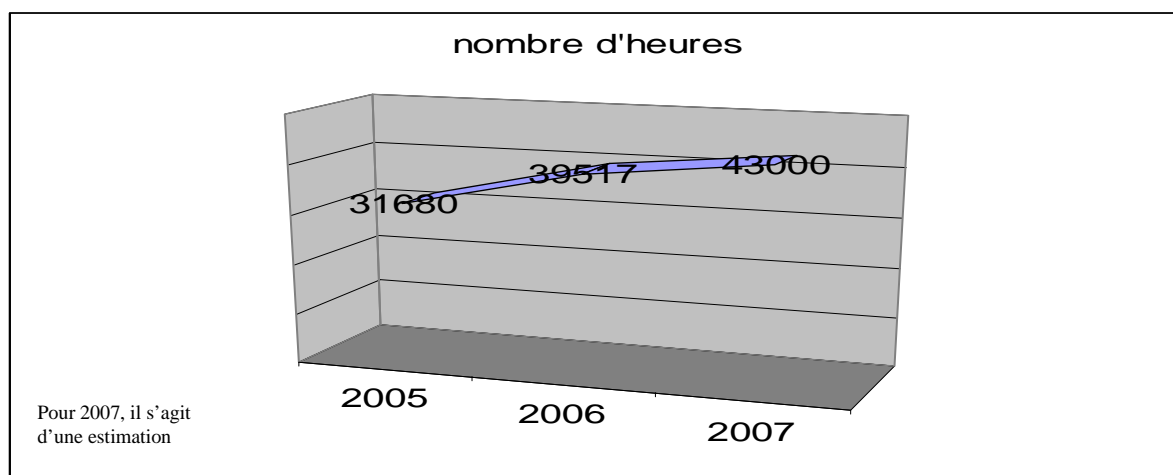
Au niveau financier, une subvention du programme Leader + a été octroyée pour le fonctionnement de l'année 2007 (51000 €) et le premier semestre 2008 (18 000). Ces subventions seront versées sur l'exercice 2008. La CAF participe également au financement du Centre via le contrat « enfance » (l'encaissement de la participation se fera également sur l'exercice 2008).

FREQUENTATION DU CENTRE DE LOISIRS
Comparatif 2006 / 2007

Période	2007			2006			% d'évolution (arrondi)		
	Journées- enfants	Familles	Enfants inscrits	Journées- enfants	Familles	Enfants inscrits	Journées- enfants	Familles	Enfants inscrits
Vacances du nouvel an & mercredi de Janvier - Février & vacances de février	411	53	75	238	37	49	+73 %	+43%	+53%
Mercredi de Mars - Avril & vacances de Pâques & mercredi de mai - juin	550	60	81	456	45	59	+21%	+33%	+37%
Vacances d'été	1089	79	101	932	70	87	+14%	+11%	+14%
Mercredi de septembre - octobre & vacances de Toussaint & mercredi de novembre - décembre	-	-	-	490	46	58	-	-	-
TOTAL	2050	192	257	2116	198	253			

F : BILAN DU SERVICE D'AIDE A DOMICILE

Le service d'aides à domicile est un service public géré par le Centre Intercommunal d'Actions Sociales de la Communauté de Communes du Pays Thibérien. Il intervient dans un secteur où d'autres structures privées sont présentes (une association à but non lucratif à Thiviers, une société à Saint-Jean). Il fournit des prestations d'aide ménagère ou d'aide à la personne, à des usagers souvent bénéficiaires d'une participation financière d'une caisse de retraite, d'un organisme social ou de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA). Le rôle des services d'aide à la personne est de permettre à des bénéficiaires en perte d'autonomie de vivre à leur domicile le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions. Le vieillissement de la population et la mise en place de l'APA ont rendu nécessaire la mise en œuvre d'une professionnalisation des services d'aides à domicile. Cette professionnalisation se caractérise entre autre par une informatisation accrue du service et un effort de formation du personnel. Depuis le 1^{er} janvier le service a été réorganisé avec la nomination d'un responsable et une nouvelle répartition des tâches. Courant 2007, un agent supplémentaire a été recruté.



G : BILAN D'ACTIVITE DES ATELIERS CREATIFS

Les ateliers créatifs situés sous la salle de danse à Thiviers sont un service communautaire depuis le 1^{er} janvier 2007. Les ateliers créatifs ont subi des actes de vandalisme cet été. L'activité a du être momentanément stoppée, puis les ateliers ont été provisoirement déménagés en attendant la fin des travaux. 35 jeunes fréquentent les ateliers créatifs

Activités :

Les activités proposées tout au long de l'année sont la peinture sur soie, vitrail ou porcelaine. La gravure sur verre, carton ondulé, argile, tableau de sable coloré, mousse, décoration sur des sujets en plâtre ou sur tous types de supports ainsi que des incrustations sur bois.

Les ateliers créatifs ont réalisé cette année une exposition des artistes en herbe dans le hall de la Maison des services (du 11 au 25 juin 2007) sur le thème « créer c'est vivre deux fois ». Cette exposition a fait l'objet d'un vernissage et d'un article dans la presse.

Les ateliers ont participé à la semaine de la science organisée par « REGULUS » sur le thème de l'atmosphère avec la création d'un baromètre à eau.

Une exposition sur le thème de la musique est en préparation avec le partenariat de la bibliothèque de Thiviers en collaboration avec le conservatoire départemental et le RAM.

VI : LE PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

Tableau des emplois au 1^{er} novembre 2007 :

TC : temps complet

TNC : temps partiel

TIT : fonctionnaire titulaire ou stagiaire

CT : contractuel

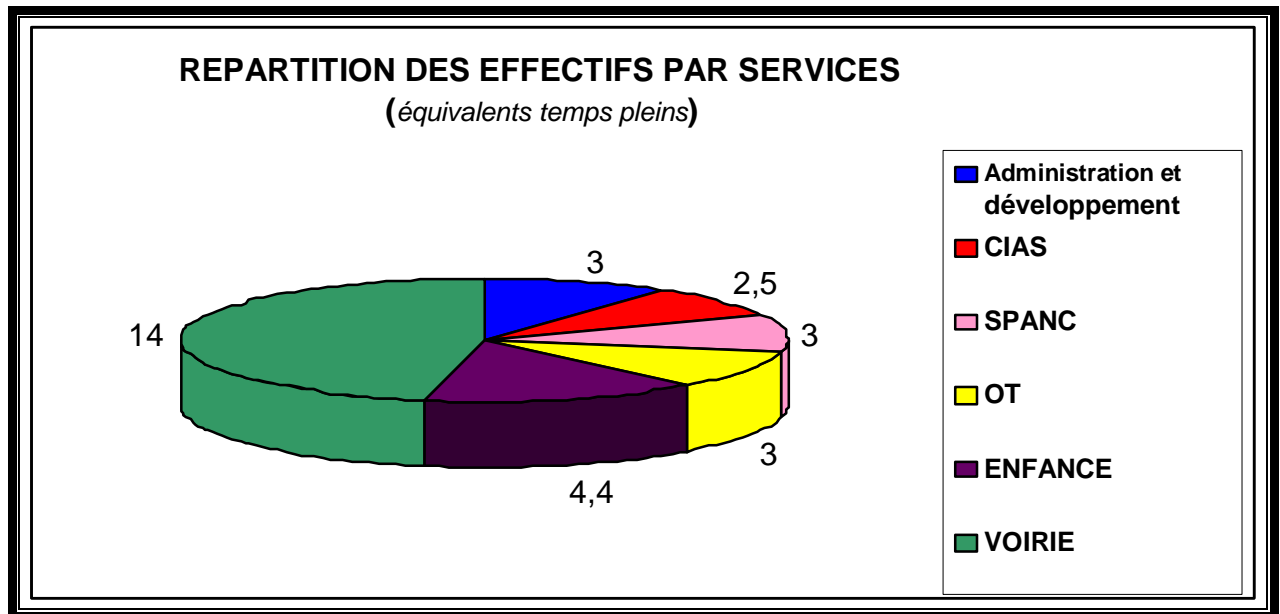
FILIERE	GRADE	TC/TNC	STATUT	EMPLOI POURVU
Administrative	attaché	TC	TIT	Lionel FASSORA
	attaché	TC	TIT	Christine LEONARD
	attaché	TC	CT	Laurent GILLIARD
	Adj.ppal.1 cl	TC	TIT	Philippe GIMENEZ
	Adj.adm.1 cl	TC	TIT	Maryse DUBOST
	Adj.adm 2 cl	TC	TIT	Alice LIBAUD
Technique	Ag de M ppal	TC	TIT	Alain JAVANAUD
	Ag de M ppal	TC	TIT	Philippe CAILLAUD
	Ag de M ppal	TC	TIT	Alain LAMONERIE
	Ag de Maîtrise	TC	TIT	Jérôme COLMAIRE
	Ag de Maîtrise	TC	TIT	Serge LABROUSSE
	Ag de Maîtrise	TC	TIT	Luc HABONNEAU
	Ag de Maîtrise	TC	TIT	David JOYAUX
	Adj.tech.ppal.1cl	TC	TIT	Franck BESSE
	Adj.tech.ppal.1cl	TC	TIT	Jean-Francois BERSAC
	Adj.tech.ppal.2cl	TC	TIT	Jean-Claude GONTHIER
	Adj.tech.ppal.2cl	TC	TIT	Didier BRUN
	Adj.tech.1cl	TC	TIT	Didier BARBARY
	Adj.tech.1cl	TC	TIT	Jean-Marc MOREAU
	Adj.tech.2cl	TC	TIT	Serge DESCHAMPS
	Adj.tech.2cl	TC	TIT	Jérôme DUFOUR
	Adj.tech.2cl	TC	TIT	Jacques RAYNAUD
		TC	CT	Ombeline SARGENTINI
Animation	Adj.anim.2cl	TNC17,50	TIT	Cyril LATANIERE
	Adj.anim.2cl	TNC25	TIT	Mélissa BERNARD
	Adj.anim.2cl	TNC25	TIT	Luc MAGAL
	Adj.anim.2cl	TC	TIT	Julie DEMEULDRE
	Adj.anim.2cl	TC	TIT	Nadine BORIE
	Adj.anim.2cl	TC	TIT	Nadine BLANC-DOUE
		TC	TIT	Colette PAPON
		TC	CT	Valérie DEBORD

Effectifs physiques : 31

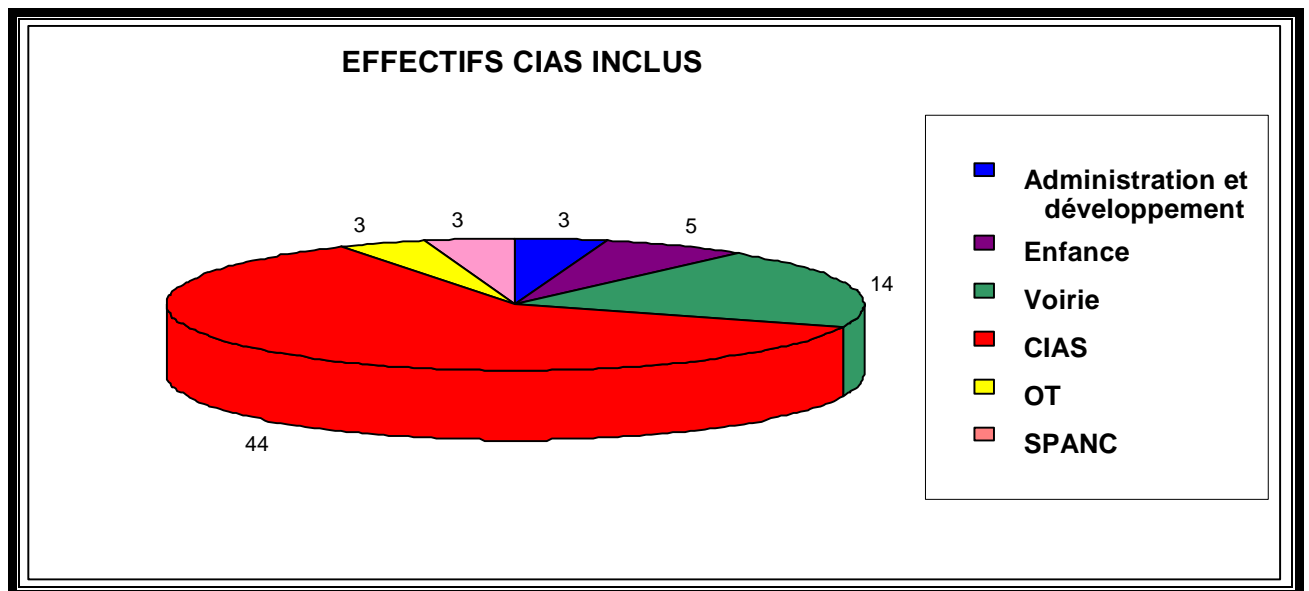
Equivalents temps plein : 29,9

EFFECTIFS PAR SERVICES :

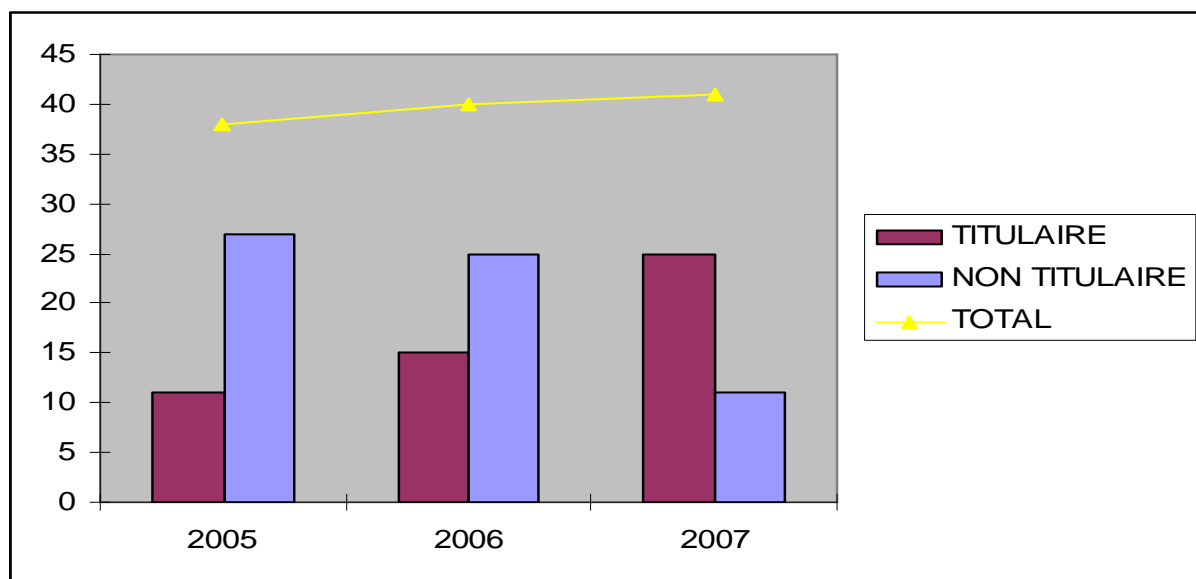
Il s'agit des emplois affectés au *tableau des emplois de la Communauté*.



Effectifs physiques CIAS inclus : 72 agents



CIAS : Evolution du personnel et de son statut



Nombre d'agents	2005	2006	2007
Total	38	40	41
Non titulaires	27	25	16
Titulaires	11	15	25

VII : L'ANNUAIRE DES SERVICES

Le standard : 05.53.622.822

Les bureaux sont ouverts du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h00 (17h00 le vendredi)

Le samedi sur rendez-vous

ASSAINISSEMENT : aide et contrôle des assainissement individuels lors d'une construction ou d'une réhabilitation de maison

05.53.62.30.35

ATELIERS CREATIFS : ateliers d'art plastique en direction des jeunes (poterie, peinture sur soie...). Le mercredi après-midi toute l'année.

Tarifs : 10 € la journée avec des tarifs dégressifs

CENTRE DE LOISIRS : ouvert tous les mercredis de 7h30 à 19h00

Ouvert tous les jours pendant les vacances

Fermé la semaine de Noël

Accueil des enfants de 6 à 17 ans avec des ateliers ludiques et pédagogiques, des sorties...

Tarifs : 15 € la journée (de nombreuses aides sont possibles)

06.85.59.86.90

CIAS : aide sociale d'urgence et service d'aide à domicile pour les personnes âgées (dépendantes ou non) ou pour toutes personnes qui le souhaiteraient.

05.53.622.822

OFFICE DE TOURISME : place Foch à Thiviers

Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00

Le Samedi de 8h00 à 13 h 00

Le Dimanche en haute saison

05.53.55.12.50

ANTENNE DE L'OFFICE DE TOURISME À SAINT-JEAN DE CÔLE (un des plus beaux villages de France)

Ouvert tous les jours en haute saison

Ouvert en semaine en basse saison

05.53.62.14.15

RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES « l'Isle aux enfants » : lieu d'information et d'animation à destination des assistantes maternelles, des familles qui bénéficient de leurs services et de celle qui souhaitent en bénéficier.

Siège à Thiviers, permanences sur Excideuil, Lanouaille et La Coquille.

06.27.52.05.54